

MÉDECIN COORDONNATEUR EMSPT – F/H

Présentation de la structure

PARTAGE 94 est une association loi 1901 porteuse depuis le 1^{er} janvier 2022 d'un dispositif d'appui à la coordination (DAC). Elle porte également depuis fin 2024 d'une équipe mobile de soins palliatifs territoriale (EMSPT 94 Est).

Cette équipe a vocation à apporter son expertise pour les personnes en situation complexe de soins palliatifs à domicile ainsi qu'à leur entourage. Elle évalue d'un point de vue clinique (incluant une évaluation de la douleur le cas échéant), psychologique, social et spirituel la situation afin de proposer un accompagnement spécialisé et sécurisé pour le patient, son entourage et les professionnels. L'EMSPT sensibilise et forme les patients, l'entourage et les professionnels à la culture palliative.

L'EMSPT 94 Est intervient sur les 29 communes du territoire 94 Est et est composée d'un médecin responsable de l'équipe, un médecin coordinateur, un infirmier coordinateur, un infirmier en pratiques avancées, un psychologue, un assistant social et un temps de secrétariat partagé avec celui du DAC 94 Est.

L'équipe est placée sous la responsabilité d'un directeur qui agit par délégation du bureau de l'association.

Rattachement hiérarchique

Médecin responsable par délégation du Directeur

Missions

En lien avec le médecin responsable et les autres membres de l'équipe mobile pluridisciplinaire, après concertation en réunion d'étayage ou en réunion clinique de suivi :

- Il réalise des évaluations multidimensionnelles itératives au domicile et/ou en établissements médico-sociaux ;
- Il accompagne le patient dans son parcours de santé ainsi que son entourage et les professionnels ;
- Il contribue à la coordination des interventions des professionnels du territoire ;
- Il aide à sécuriser le parcours du patient à domicile (anticipation et gestion des situations potentielles de rupture) en lien avec le cercle de soin ;
- Il peut prescrire pour les situations de patients le nécessitant en lien avec les médecins de la situation (médecin traitant, médecin hospitalier...) le cas échéant ;
- Il est un soutien au médecin traitant, aux professionnels de santé de ville, aux médecins des établissements médico-sociaux et est le regard en ville pour le praticien hospitalier ;
- Il est force de propositions et de conseils afin d'accompagner et d'organiser les soins à domicile pour les patients en soins palliatifs dits complexes ;
- Il organise un échange actif avec les signalants et plus largement les professionnels du cercle de soins (participation à des staffs, appels téléphoniques, dossiers partagés...) ;
- Si besoin, il organise des concertations de professionnels concernés par une situation afin de partager les données d'évaluation, apporter un soutien et une aide à la décision ;
- Il élabore un Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS) si cela est indiqué, en lien avec les membres de l'équipe mobile ainsi que d'autres documents (CR d'évaluation, ...) selon l'accompagnement prodigué ;
- Il s'assure de la bonne tenue du dossier informatisé de ses patients et au respect des règles existantes en la matière ;
- Il opère une démarche d'acculturation aux soins palliatifs auprès de toute personne (patient, entourage et professionnel) : sensibilisation « au lit du malade », sensibilisation/formation des professionnels...

Le médecin de l'EMSPT intervient en subsidiarité du médecin traitant et/ou du médecin hospitalier.

Il participe à la démarche globale d'intégration en faisant remonter auprès de l'équipe d'animation territoriale du DAC les informations sur les dysfonctionnements et manques rencontrés sur le territoire afin que celles-ci soient travaillées, ainsi que les solutions trouvées (temporaires et pérennes).

Il devra opérer une étroite collaboration avec les salariés du DAC (équipe de coordination et équipe animation territoriale) en plus de l'équipe mobile soins palliatifs territoriale afin d'assurer un accompagnement de qualité pour le patient.

Pour le bon fonctionnement de l'EMSPT et plus largement de l'association PARTAGE 94, il travaille en lien et veille à entretenir de bonnes relations avec les différents partenaires du territoire, les intervenants libéraux et hospitaliers. Il doit rédiger des comptes rendus lorsqu'il participe au nom de l'EMPST à des réunions ou séances de travail à l'extérieur.

En tant que salarié de l'association PARTAGE 94, il participe à la vie d'équipe. Il peut contribuer aux actions d'animation du territoire mises en place, sans que cela impacte sa mission première.

Cette liste de missions n'est pas exhaustive et peut être amenée à évoluer.

Compétences requises

- Diplôme de médecine générale, médecine polyvalente, oncologie ou gériatrie ;
- Diplôme Universitaire en Soins Palliatifs apprécié ;
- Inscription à l'Ordre des médecins ;
- Bonne connaissance du secteur sanitaire, social et du médico-social et si possible du domicile ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Capacités à mobiliser les ressources, dynamisme, sens de l'écoute et diplomatie, discrétion, capacité d'adaptation, rigueur ;
- Autonomie et capacité d'adaptation et d'organisation ;
- Maîtrise de la bureautique (Suite Office 365) et intérêt pour l'outil informatique.

Rémunération selon expérience et CCN 51 (FEHAP)